



COMMUNE DE MOLINES EN QUEYRAS

P.P.R.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE

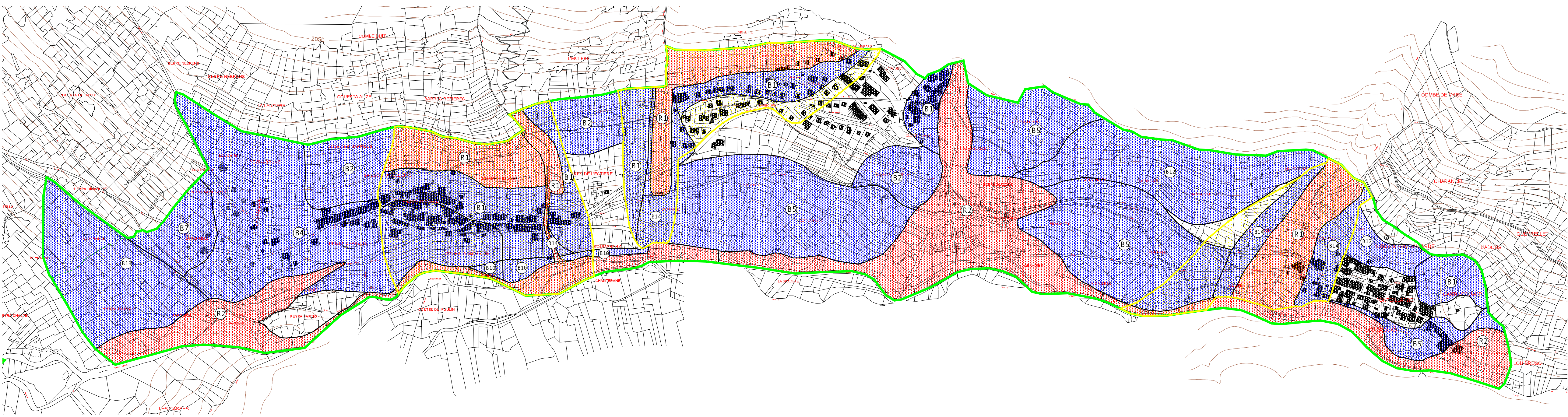
PIERREGROSSE-LE COIN-FONTGILLARDE

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

REALISATION :
SERVICE DEPARTEMENTAL DE RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE
OFFICE NATIONAL DES FORETS
MAI 2007

DOSSIER APPROUVE

Etabli le :
Modifié le :
Approuvé le :



ZONAGE REGLEMENTAIRE

R n° Zones inconstructibles
(n° renvoyant au règlement)

B n° Zones constructibles sous conditions
(n° renvoyant au règlement)

B3 Zones B3 d'Aléa Maximum Vraisemblable
où doit être mis en oeuvre un
Plan Communal de Sauvegarde
vis à vis des Avalanches

ECHELLE 1/5000



Limite de zonage réglementaire



Zones inconstructibles
(n° renvoyant au règlement)

ECHELLE 1/5000

Zones constructibles sous conditions
(n° renvoyant au règlement)

Zones B3 d'Aléa Maximum Vraisemblable
où doit être mis en oeuvre un
Plan Communal de Sauvegarde
vis à vis des Avalanches

Limite de zonage réglementaire



P.P.R.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE

LA RUA-GAUDISSARD-LE CHEF LIEU-CLOT LA CHALP

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

REALISATION :
SERVICE DEPARTEMENTAL DE RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE
OFFICE NATIONAL DES FORETS
MAI 2007

DOSSIER APPROUVE

Etabli le :
Modifié le :
Approuvé le :